

Assemblée Générale de l'UNSS du 3 juillet 2026

Éléments à retenir

L'AG s'est déroulée en l'absence du directeur national retenu par des contraintes familiales.

51 votant-es présent-es.

Les points essentiels :

BUDGET prévisionnel 2026-2027 : confirmation de la baisse de 8 % de la subvention du ministère de l'Éducation nationale.

Sportif : reprise du ski nordique en compétition quasi assurée. Contrôle d'honorabilité obligatoire à la rentrée pour les accompagnateurs·rices hors prof EPS et possibilité de remplaçant·es dans certaines APSA individuelles (voir plus de détails dans le paragraphe nouveautés pour la rentrée).

Assurance : un contrat général proposé aux AS (voir paragraphe concerné)

✓ **Le Rapport Général 2024-2025** (rapport d'activité)

Très incomplet au CA de décembre 2025, le SNEP-FSU avait demandé à ce qu'il lui soit envoyé bien en amont pour sa mise au vote à l'AG de février 2026 ce qui n'a pas été fait ! Le rapport avait été complété cette fois, mais il comportait un certain nombre de coquilles (par ex. discordances entre certaines données chiffrées) et le rapport de gestion était erroné puisqu'il s'agissait de celui du CA de décembre et non pas celui qui devait être voté à l'AG de février. De ce fait le SNEP-FSU avait demandé et obtenu le report de sa mise au vote pour l'AG de juillet 2026 (voir [notre article à ce propos sur notre site](#)).

Le rapport mis à jour nous a finalement été transmis fin mars (l'UNSS s'était pourtant engagée à procéder aux modifications dans la quinzaine qui suivait l'AG du 6 février ...).

Éléments marquants (ndlr : pour rappel, ces éléments ont été présentés en décembre 2025 mais non représentés à l'AG. Seul le vote a été soumis) : l'augmentation de 6 478 licencié·es au total ; le nombre de filles est en progression (+ 7 000 par rapport à l'année précédente) ; le nombre de rencontres inscrites sur OPUSS est en augmentation mais cela ne se vérifie pas sur le terrain (des rencontres annoncées ont été annulées), une forte dynamisation du programme sport partagé, le nombre de Jeunes Officiels est stable mais une baisse de 30 000 est à prévoir dans les années à venir (contre-coup des années COVID auxquelles s'ajoutent les effets du nouveau règlement fédéral dont la baisse du nombre de compétitions pour les validations aux différents niveaux).

Résultat du vote sur le Rapport Général : 51 voix POUR (unanimité)
--

✓ **Budget prévisionnel 2026-2027**

Le budget n'a pas évolué par rapport au CA de mai. Le budget global s'élève à 37,2 M € (36,6 M € l'an dernier) dont 21 M € pour l'animation sportive (21,5 M € l'an dernier). En résumé :

- La baisse de 8 % de la subvention du ministère est confirmée malgré la mobilisation des collègues que le SNEP-FSU a initiée et relayée (voir la [page de notre site](#))
- Les subventions des collectivités territoriales sont en légère baisse, celle de l'Agence Nationale du Sport reste stable
- Les AS vont encore mettre plus la main à la poche (+ 650 000 € par rapport à la saison dernière) pour très probablement moins de rencontres une fois encore.

Les arbitrages pris par la direction nationale UNSS pour équilibrer le budget :

- Pas d'augmentation des affiliations & licences
- Arrêt des rencontres internationales (sauf Jeux Internationaux de la Jeunesse et ISF Foot)
- Championnat de France : augmentation du forfait jour + baisse des indemnités kilométriques
- Pour les services UNSS : réduction des frais de déplacement + non remplacement téléphone
- Non renouvellement expertise comptable
- Mise à jour de la masse salariale (par ex. pas de recrutement d'alternant-es)

Le SNEP-FSU et les élu-es des AS ont bien évidemment voté CONTRE ce budget qui ne tient que grâce à l'augmentation de la participation financière des AS aux compétitions (mutualisation transport), augmentation du forfait championnat de France et un reste à charge toujours plus élevé pour le transport de leurs équipes quand le ministère de l'Éducation ne revient pas sur la baisse de sa subvention de 300 000 € !

Résultat du vote sur le Budget prévisionnel 2026-2027 POUR 33 – 18 CONTRE (SNEP-FSU et élu-es des AS) – 0 ABSTENTION
--

✓ **Suivi budgétaire 2025-2026**

L'exercice devrait probablement être légèrement déficitaire (baisse des subventions, augmentation de la masse salariale de 2 %).

Suivi de la trésorerie : les prélèvements passent de fin de mois à début de mois. À noter : l'UNSS a ouvert un compte de placement de 12 M € sans risque et générant 1,12 % d'intérêt avec un gain espéré de 80 000 à 110 000 €

✓ **Commission Indépendante d'Éthique et de Déontologie (CIED)**

Présentation des objectifs de la commission par Mme MANTEL (membre). Elle s'est montrée très intéressée par les propos liminaires du SNEP-FSU concernant l'égalité filles-garçons et le plan de formation de lutte contre les VSS (voir [notre déclaration liminaire](#)). Elle précise que cette année, 981 éducateurs / bénévoles ont été interdits d'exercer suite à leurs antécédents judiciaires. Elle s'étonne que l'UNSS ne fonctionne pas sur le même modèle de contrôle d'honorabilité que les autres fédérations puisque les profs EPS en sont exonéré-es (*ndlr : le SNEP-FSU n'est pas contre ce contrôle mais rappelle que c'est à l'employeur, donc au ministère, de le faire puisque l'animation et l'encadrement des AS font partie de leur service*). Elle insiste sur la fréquence indispensable du contrôle car l'UNSS concentre des facteurs de risques importants (corps au centre de l'activité, transports, nuitées ...).

✓ **Autres sujets évoqués**

Point d'étape activité UNSS 2025-2026 : 1 168 505 licencié-es au 2 juillet 2026 (perte de 25 000 licencié-es par rapport à l'année précédente). 22,9 % des élèves scolarisé-es sont licencié-es (807 505 en collège et 337 763 en lycée). Jeunes Officiels : 208 087 dont 86 389 filles. Sport partagé : 12 379 élèves en situation de handicap.

Cybersécurité : accès OPUSS = suppression des accès non nominatifs, double authentification (obligatoire depuis le 15 juin 2026).

Nouveautés pour la rentrée

Assurance pour les AS : la MAIF a été retenue. Les AS seront libres d'adhérer ou non à ce nouveau contrat collectif travaux (déploiement progressif). Les atouts de cette offre :

- Garanties renforcées
- Couverture globalisée pour tous·tes les licencié·es
- Pas d'augmentation tarifaire
- Simplification administrative pour les AS
- Suivi statistique amélioré

Licence adulte et contrôle d'honorabilité : la licence est obligatoire pour tous·tes les accompagnateurs·rices hors profs d'EPS (article 2 du règlement fédéral). Le contrôle d'honorabilité est obligatoire-sauf pour les profs EPS et tous les personnels des ministères de l'Éducation nationale, de l'Agriculture et des Armées ainsi que les éducateurs·rices sportifs·ves titulaires d'une carte professionnelle (article 3 du règlement fédéral).

Sportif et composition des équipes dans les sports individuels : Des remplaçant·es sont désormais possibles dans certaines activités (à vérifier sur les fiches sports). Le SNEP-FSU, comme les élu·es des AS, avait insisté pour que les mêmes règles s'appliquent à toutes les APSA et non pas au gré des commissions mixtes nationales, mais nous n'avons pas été entendu.

Réponses aux questions diverses

CD et CR UNSS votes : interpellé par plusieurs départements / académies sur le refus de mettre au vote certains sujets, le SNEP-FSU a demandé à traiter de cette question. La réponse de l'UNSS est que ces instances ne sont pas des organes de direction et que des votes ne peuvent avoir que des impacts au niveau local, elles peuvent au mieux donner des avis. Le représentant du ministre a quant à lui, la même interprétation des statuts UNSS que celle du SNEP FSU (réf aux statuts « en cas d'égalité, la voix du président est prépondérante »), des votes seraient donc possibles. Affaire à suivre ...

Séjours sportifs d'AS : depuis plus de deux ans le SNEP-FSU attend des réponses claires sur ce sujet (financement, temps scolaire, nuitées, etc ...). Le représentant du ministre nous a informé que la DAJ (direction des affaires juridiques) travaille à la rédaction d'un courrier en direction des recteurs·rices qui devra préciser les « règles » de ces séjours. Il a insisté sur le fait que ces séjours doivent continuer à être organisés dans l'intérêt des élèves.

Emplois à l'UNSS et postes de cadres : la direction nationale nous confirme l'existence de 157,3 équivalents temps plein pour les personnels de droit privé mais n'a toujours pas répondu à notre demande de leur répartition géographique dans les territoires ni au siège national !

Retrouvez les autres documents relatifs à l'AG sur notre site : [la déclaration liminaire du SNEP-FSU](#), [le PV de l'AG du 06/02/2026](#)